

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2017/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 avril 2017

DCM N° 17-04-27-12

Objet : Attribution d'une subvention à l'association "Accueil des Villes Françaises".

Rapporteur: M. SCUDERI

La municipalité a fait de la participation citoyenne de tous et du renforcement de la citoyenneté à Metz un axe fort de son action.

L'association «Accueil des Villes Françaises» s'inscrit dans cette démarche dans la mesure où elle a pour but d'intégrer au mieux les nouveaux arrivants messins en leur permettant de découvrir Metz et de nouer un réseau de connaissances.

Afin de pouvoir mener ses actions en faveur de ce public, l'association «Accueil des Villes Françaises» sollicite la Ville de Metz pour une participation financière.

Il est proposé de lui verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.500,00 € au titre de l'année 2017.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 2011 portant adoption d'un règlement d'octroi de subventions aux actions citoyennes,

CONSIDERANT la volonté de la municipalité de faire de la participation citoyenne de tous et du renforcement de la citoyenneté à Metz un axe majeur de son action,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE VERSER** une subvention de 1.500,00 € à l'association «Accueil des Villes Françaises»
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette subvention, notamment la lettre de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice de l'action subventionnée.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Saint-
Pour le Maire

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué.

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Citoyenneté et démocratie participative

Service à l'origine de la DEM : Citoyenneté et démocratie
Commissions : Commission de Proximité et Cadre de Vie

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 30 Absents : 25 Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ